

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

S14 Capital Global Opportunities

un compartiment de DZETA INVEST SICAV

Classe d'action : Classe B EUR Capitalisation ISIN : BE6327338289

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Luxcellence Management Company S.A., Société de gestion étrangère (Luxembourgeoise). Contact : <https://www.luxcellence.com/contact/>

Appelez le +33 1 43 16 71 20 pour de plus amples informations.

Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Ce PRIIP est autorisé en Belgique et est sous supervision de la FSMA.

Date de production du Document d'Informations Clés : 09.10.2025

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est une classe d'action d'un compartiment de DZETA INVEST SICAV, une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) publique de droit belge, un OPCVM.

Durée

La durée de vie du Produit est illimitée.

Objectifs

L'objectif du Produit est la réalisation d'une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de 5 ans, par une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs classes d'actifs.

Le Produit ne dispose pas d'indice de référence et est géré de manière active. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'une certaine discréption sur la composition du portefeuille du Produit dans le respect de l'objectif d'investissement et de la politique d'investissement du Produit.

Le Produit peut investir jusqu'à 95% de son actif net avec un minimum de 20%, en actions (en direct, via des organismes de placement collectif ("OPC"), y compris des OPC indiciaux tels que des ETF (Exchange Traded Funds) via des instruments financiers dérivés ou via des titres intégrant des dérivés avec un maximum de 35% de l'actif net du portefeuille) de toute zone géographique y compris les marchés émergents et de tout secteur d'activité, dont la capitalisation boursière est supérieure à 200 Millions d'Euros.

Le Produit peut également investir jusqu'à 80% de son actif net en instruments du marché monétaire (en direct ou via des OPC) tout en conservant à tout moment un minimum de 5% de liquidités (avec un maximum de 20%), soit en Produit monétaire, soit en dépôts de cash, afin de faire face aux demandes de remboursement. L'allocation variera typiquement entre 5% et 35% mais peut monter jusqu'à 80% dans le cas de marchés particulièrement volatiles.

Le Produit pourra également investir jusqu'à 60% de son actif net en obligations de toute nature soit en direct (avec maximum 100% en titres de notation supérieure ou égale à BBB-, un maximum de 50% en titres de notation inférieure ou égale à BB+, dits "High Yield", ou non notés, selon Standard & Poor's ou bien l'équivalence selon Moody's et Fitch) soit via des OPC. La sensibilité au taux ("Modified Duration") de l'ensemble des placements obligataires doit être comprise entre -3 et 10.

L'investissement en actions d'OPC en valeurs mobilières peut représenter 100% des actifs net du Produit et l'investissement en parts d'autres OPC (en particulier des OPC alternatifs) peut représenter un maximum de 20% des actifs nets du Produit. Les OPC en question peuvent être gérés par le Gestionnaire ou par des sociétés qui lui sont liées. Toutefois, le pourcentage des actions d'OPC en portefeuille gérés par le Gestionnaire ou une société qui lui est liée ne peut dépasser 20% de la valeur nette des actifs. Les investissements en parts d'OPC monétaires serviront à gérer les liquidités du portefeuille.

Dans le cadre de ces limites, le Gestionnaire investira typiquement un maximum de 20% des actifs nets du Produit dans les OPC ainsi autorisés. La part des OPC dans le portefeuille ne devrait augmenter pour devenir importante qu'en cas de crise sur les marchés financiers. Dans de tels cas, les investissements seront effectués essentiellement dans des OPC monétaires supportant des frais de gestion de maximum 0,30%.

Le gestionnaire pourra investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de couverture et/ou en vue d'atteindre les objectifs de gestion.

Recommandation : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 premières années.

L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du Produit à une fréquence quotidienne conformément à la section correspondante du prospectus. L'investisseur peut également convertir ses actions du compartiment en actions d'un autre compartiment du Produit, dans certaines conditions, si applicables, précisées dans le prospectus.

Tous les revenus du Produit sont réinvestis (parts de capitalisation).

Investisseurs de détail visés

Ce Produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance limitée des marchés et produits financiers et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Ce Produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement de 5 ans.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels pour l'ensemble de la SICAV, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles ainsi que sur le site internet de la société de gestion www.luxcellence.com. Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais.

Les actifs du compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV.

Il n'est pas possible d'échanger ses parts contre des parts d'un autre compartiment.

Les demandes de souscription, conversion ou rachat reçus chaque jour ouvrable avant 10 heures (J) par le service financier (chaque jour ouvrable bancaire en Belgique), seront traitées sur la base de la nouvelle valeur nette d'inventaire calculée après réception de la demande. Si (J) n'est pas un jour bancaire ouvrable en Belgique, la date de clôture des ordres est reportée au premier jour ouvrable suivant le jour de clôture des ordres initial.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 121	EUR 770
Incidence des coûts annuels (*)	1,2%	1,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,76% avant déduction des coûts et de 4,50% après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels.	EUR 105
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 16
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission de performance ne s'applique à ce Produit.	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscription, conversion ou rachat reçus chaque jour ouvrable avant 10 heures (J) par le service financier (chaque jour ouvrable bancaire en Belgique), seront traitées sur la base de la nouvelle valeur nette d'inventaire calculée après réception de la demande. Si (J) n'est pas un jour bancaire ouvrable en Belgique, la date de clôture des ordres est reportée au premier jour ouvrable suivant le jour de clôture des ordres initial.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez vous adresser à S14 Capital :

En suivant la procédure de traitement des réclamations décrite dans le document suivant :
<https://www.s14capital.com/wp-content/uploads/2022/12/Traitement-des-re%C3%AClitations.pdf>
_ Ou par voie postale à S14 Capital 10, Impasse Grassi 13 100 Aix-en-Provence.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement en cliquant sur « PRIIP Monthly Scenario Report » dans le lien internet suivant:

<https://digital.feprecisionplus.com/luxcellence/factsheethtml/en-gb/LuxcellenceHTML/?TypeCode=FBE:RHWK&specialunittype=ORDN&MPCategoryCode=&Category=BE&priipproductcode=&documentcountry=&Category2=&RangeCode=92600380>

Performances passées : Il n'y a pas assez d'historique pour les télécharger via le lien internet suivant:
<https://digital.feprecisionplus.com/luxcellence/factsheethtml/en-gb/LuxcellenceHTML/?TypeCode=FBE:RHWK&specialunittype=ORDN&MPCategoryCode=&Category=BE&priipproductcode=&documentcountry=&Category2=&RangeCode=92600380>

Ce document d'information est mis à jour au moins annuellement.